



*Le Président-directeur général*

Paris, le 2 avril 2015

Madame, Monsieur, chers collaborateurs,

Depuis le début de la grève, j'ai veillé à ce que la direction vous donne une information régulière sur l'état des discussions avec les organisations syndicales, tout en conservant la réserve nécessaire à la bonne marche de l'entreprise.

L'accélération récente des événements m'amène à m'adresser aujourd'hui à vous directement.

Le *Canard Enchaîné* a publié mercredi pour la troisième semaine consécutive des informations calomnieuses. Après les travaux de restauration du bureau, le contrat du conseiller en communication, il est maintenant question de contrats passés sous ma présidence à l'INA. Contrairement aux accusations portées, ceux-ci ne concernent pas la communication du président mais un ensemble de prestations intellectuelles au bénéfice de l'Institut, dans des domaines aussi divers que l'audit stratégique, les ressources humaines, la création publicitaire ou encore les études marketing. Surtout, ces contrats ont fait l'objet de procédures conformes à la législation sur les marchés publics et au règlement interne des achats de l'INA.

C'est pourquoi, j'ai demandé à l'INA de produire tous les éléments de nature à démentir ces allégations, et ai sollicité mes conseils afin de diligenter les actions judiciaires utiles pour mettre un terme à leur diffusion et à cette campagne de déstabilisation d'une violence sans précédent.

J'attends également les conclusions de la mission de l'Inspection générale des finances qui a démarré ce lundi pour attester auprès de tous, et notamment de vous salariés de Radio France, du souci de probité et de bonne gestion qui m'anime dans l'exercice de mes fonctions.

Ces accusations sont intervenues au moment où était rendu public le rapport de la Cour des comptes sur la gestion de Radio France entre 2004 et 2013. Sa tonalité sévère peut susciter des inquiétudes et de l'incompréhension pour nous tous, qui sommes mobilisés au quotidien pour la réussite et l'excellence du service public de la radio et de la musique.

Pour ma part, je considère qu'il faut faire la différence entre l'analyse de notre situation actuelle, et les pistes de réformes que la juridiction propose pour l'avenir. Je ne peux que partager avec la Cour le constat de l'état de crise financière qui est le nôtre, sur laquelle j'ai alerté la tutelle

depuis plus de 6 mois et dont je vous ai tenu informés dès l'automne. Je partage également le constat des nécessaires réformes de nos modes de fonctionnement afin de rétablir l'équilibre de Radio France aujourd'hui menacé sous l'effet combiné de la baisse de ses ressources publiques, de la hausse régulière de ses charges d'exploitation et des surcoûts liés à la réhabilitation.

Je crois en revanche que la transformation de l'entreprise ne pourra se faire qu'avec vous, au service d'une ambition partagée pour Radio France et non en considération d'éléments purement comptables.

Tel est le sens du projet que j'ai construit avec l'équipe de direction depuis mon arrivée, et dont j'ai rappelé les principales orientations dans le document que j'ai remis hier matin à la ministre de la culture et de la communication. Cette ambition, je vous la redis, c'est de conforter la place de Radio France comme média de service public de référence et acteur majeur de la vie musicale à l'horizon 2020, dans un paysage médiatique et culturel marqué par des évolutions sociologiques, technologiques et concurrentielles aussi fortes que rapides.

C'est de préserver la qualité et la diversité exceptionnelles de l'offre radiophonique qui est la nôtre, tout en touchant des publics aujourd'hui éloignés de nos antennes et en intégrant les nouveaux usages des médias qui seront l'écoute de demain. C'est de réaffirmer la place de la production musicale au cœur des missions de Radio France, à travers un projet artistique innovant, conçu pour une diffusion de la musique en concert, sur les antennes hertziennes et supports numériques pour un public large et renouvelé.

Notre maison est aujourd'hui en grève depuis 15 jours.

Je mesure la colère qui s'élève face aux difficultés budgétaires et au poids du chantier de réhabilitation sur le quotidien de chacun et les conditions de production de la maison.

Je comprends les inquiétudes qui se sont exprimées : celle de voir les métiers et savoir-faire uniques de cette maison remis en question ; celle d'abandonner des missions que nous sommes seuls à assurer aujourd'hui ; celle de renoncer à une certaine idée du service public.

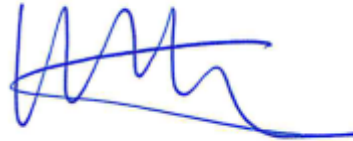
J'entends le besoin de dialogue, d'écoute et le souhait collectif de voir les réformes menées en s'appuyant sur votre expertise et sur les compétences qui font aujourd'hui Radio France.

Je veux ici le réaffirmer haut et fort : c'est pour servir cette maison et ses idéaux que j'ai souhaité en prendre la présidence. C'est cette volonté qui m'anime quand, avec mon équipe, nous proposons un projet stratégique qui lui permette de se transformer pour faire face aux défis qui nous attendent. A la suite de l'entretien très constructif que j'ai eu ce matin avec la ministre de la Culture et de la communication, l'Etat devrait rapidement arbitrer sur le projet que j'ai présenté et témoigner son soutien à Radio France et à la transformation que nous allons porter ensemble.

Face à ces enjeux, nous devons pouvoir reprendre un dialogue social serein et faire la preuve de notre capacité à nous réformer plutôt que de nous voir imposer des réformes par d'autres. J'ai convié à cette fin un comité central d'entreprise extraordinaire mercredi prochain 8 avril à 11h pour présenter aux élus le projet stratégique de Radio France. Nous poursuivons par ailleurs les discussions avec les organisations syndicales afin de trouver une issue au conflit actuel.

Ma conviction aujourd'hui, c'est que le silence de nos antennes et de nos formations musicales nous affaiblit désormais plus qu'il ne nous sert. Nous devons renouer le lien qui nous unit à nos auditeurs qui sont nos meilleurs soutiens et entamer ensemble la construction de l'avenir de Radio France.

Très cordialement à vous,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Mathieu Gallet